

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2017 à 20h00

Membres excusés : Pascal GAUTHERON, Cathy MARTINAUD, Sylvie STRIPPOLI, Laurent CUROT, Maryline BUSI

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

- **Attribution de compensation**

Monsieur le Maire informe que la délibération prise l'année dernière pour verser indemnités de conseil et de confection des budgets à Mme BERGER est valable pour cette année.

- **Voirie communale**

Le sujet est reporté au prochain conseil. Il nous manque le linéaire des chemins rétrocedés par l'APRR.

- **Travaux**

Monsieur le Maire invite les membres à se rendre aux écoles pour une visite des sanitaires et de la salle de la cantine.

- **Points écoles**

Monsieur le Maire informe des effectifs.

Rentrée de septembre 2017 : 103 sur le RPI, 68 sur Dommartin et 35 sur Condal

Prévisions rentrée septembre 2018, 106 enfants sur le RPI

A l'heure actuelle, l'éducation nationale souhaite encore fermer une classe à la rentrée de septembre.

Une réunion est prévue semaine prochaine avec le maire de Condal et la directrice d'école.

Le maire et les membres du conseil sont unanimes, tout sera mis en œuvre pour garder cette classe.

Monsieur le Maire annonce la démission de Mme BECK, institutrice des petits, suite à un désaccord avec l'éducation nationale.

- **Points cantine**

Suite à la visite de la cantine, les membres sont très satisfaits du nouveau mobilier et de la peinture des murs.

- **Questions diverses**

▪ **Garderie 2016**

Monsieur le Maire donne lecture du compte de résultat de la garderie pour l'année 2016, informe d'un déficit de 9396.43€ qui sera réparti comme convenu avec la mairie de Condal comme suit :

- Participation Condal 26 % soit 2443.07 €
- Participation Dommartin 74 % soit 6953.36 €

Le conseil après en avoir délibéré accepte cette répartition et donne délégation à Monsieur le Maire pour faire le titre.

▪ **Admission en non-valeur des titres irrécouvrables**

Monsieur le Maire informe les membres d'un reste à recouvrer de 6€ d'un administré en date 2013 sur la garderie.

Le conseil accepte cette admission en non-valeur.

▪ **Projets 2018**

Monsieur le Maire et les membres du conseil établissent les futurs projets pour 2018.

Achats :

- Réfection de la porte de grange par les employés communaux, devis fournitures chez MAZUE de 673.98€ T.T.C

- Achat d'un désherbeur thermique, suite au plan de désherbage

- Changement de 2 Poteaux d'incendie défectueux

- Achat du terrain derrière l'église

- Faire proposition d'achat de la maisonnette et du terrain vendu par la SNCF. Prix de vente actuel 30 000€

- Mobilier Urbain commence à être vétuste donc voir pour réfection ou changement

- Décoration Noël, faire un point sur ce qui manque et ce qui est usagé

Fêtes et cérémonies :

- Prévoir d'organiser «Le centenaire » du 11 novembre 1918, Michel s'occupe de cet événement, propose de créer une commission.

Françoise PELGRIN et Jacky MALIN intègrent cette commission.

▪ **Subvention Maison Familiale Rurale**

Monsieur le Maire informe d'une demande de subvention faite par Maison Familiale Rurale de Bage le Chatel pour un élève domicilié sur la commune. Le conseil accepte de verser 100€.

▪ **Vente cuves**

Michel FAVRE informe que les anciennes cuves de l'Épicerie ont trouvé acquéreur.

Le tarif a été fixé à 80€ la cuve soit 320€.

▪ **Cimetière – Plaques pour colonne**

Monsieur le Maire rappelle que pour les plaques pour la colonne au « Jardin du Souvenir » et la dispersion des cendres, le tarif a été fixé à 30€. Suite à plusieurs demandes de familles, dont la dispersion a déjà eu lieu, il convient aussi de fixer le prix de la plaque seule. Les membres proposent de faire un tarif commun, soit 30€.

▪ **Cartes cadeaux agents**

Monsieur le Maire rappelle que chaque fin d'année, la commune offre des cartes cadeaux aux employés communaux. Le conseil souhaite continuer cette cérémonie.

Bodet – Contrat entretien

Monsieur le Maire donne lecture du contrat d'entretien reçu de l'entreprise BODET Campanaire, de 300€ H.T. à partir de 1^{er} janvier 2018, pour l'horloge, le cadran, le paratonnerre et les cloches de l'église. Le conseil accepte ce nouveau contrat.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

Monsieur le Maire informe que le prochain conseil communautaire, aura lieu sur la commune, le mercredi 20 décembre à 18h30.

Commission communication : Michel et Aurélie font un point sur le bulletin municipal, les articles déjà reçus et sur la mise à l'honneur de 2 artisans et commerçants de Dommartin. Cette année, il s'agit de l'entreprise Mansiat qui a cessé son activité et Trans Bresse Bois.

Commission voirie : Les travaux de voirie sont terminés. (Le point à temps fait sur le Meix Juvin, vers l'autoroute, et vers le Bois Bouvier.)

- **Invitations diverses**

Monsieur le Maire donne lecture de diverses invitations :

- Exposition à Augea au Galerie du Revermont, le 24 novembre, Maryline BUSI
- Journée Passe Santé Jeune à Cuisery, Françoise PELGRIN
- Condal, exposition de peinture 18 et 19 novembre
- Crédit Agricole mardi 5 décembre à Cuiseaux, Jacky MALIN
- Ecomusée samedi 18 novembre

- **Vie communale**

Monsieur le Maire rappelle aux membres quelques dates :

- Repas CCAS samedi 18 novembre à 12h00.
- Téléthon 9 décembre à Dommartin.
- La remise des chèques cadeaux aux agents aura lieu samedi 23 décembre à 11h00.
- Cérémonie des Vœux le vendredi 12 janvier 2018 à 20h00.
- Le mercredi 13 décembre à 20h00 assemblée générale du fleurissement.

Prochain conseil est fixé au jeudi 14 Décembre 2017 à 20h00.

